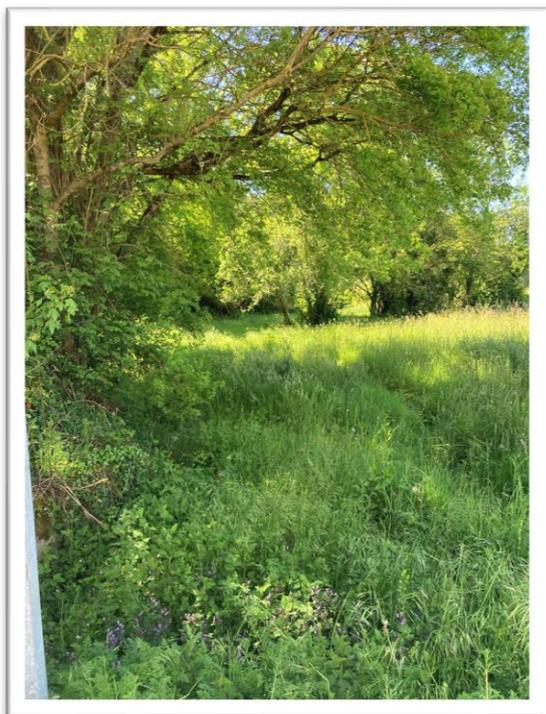
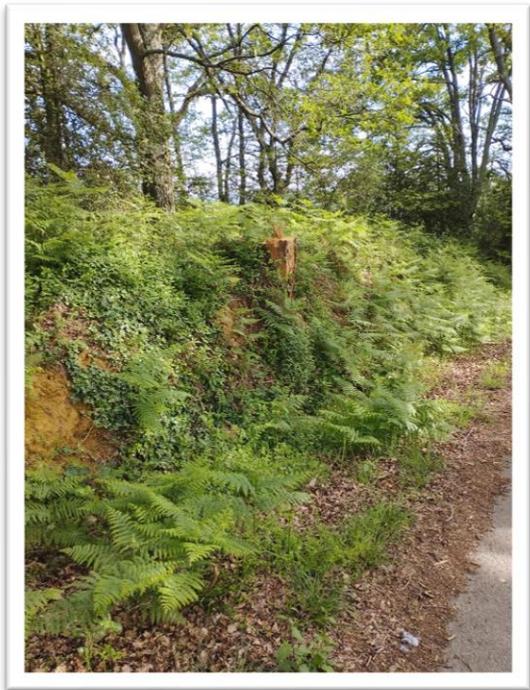


Lussagnet-Lusson d'hier à aujourd'hui



N ° 1 1 - J u i l l e t 2 0 2 3

*Le présent bulletin est réalisé en collaboration avec l'équipe municipale
Merci à toutes les personnes qui ont contribué*

Le mot de Monsieur le Maire



Bonjour à tous,

Nous avons préparé notre Budget 2023 avec les mêmes **recettes de fonctionnement** que l'année précédente : pas d'augmentation de la fiscalité communale et dotations de l'Etat inchangées.

En **dépenses de fonctionnement**, les contributions aux syndicats intercommunaux SIVOS des écoles et SIVU pour l'entretien des espaces publics restent le très gros poste de dépense avec 42000€, soit 36% des charges réelles. Dans les dépenses courantes, tous les postes ont été augmentés du taux de l'inflation en laissant une bonne marge d'imprévus, principalement sur les dépenses d'entretien de la voirie en cas de travaux exceptionnels, suite à des intempéries toujours possibles. Et dans une moindre mesure sur l'entretien des bâtiments communaux et espaces publics.

En Investissement :

Travaux dans les logements communaux : des travaux importants seront réalisés :

- * toitures : remplacement de toute la zinguerie : marché signé avec l'entreprise la moins-disante et la plus prompte à réaliser les travaux : MIRAVILLAS de COARRAZE : 12.580€ ttc. Dé-moussage à l'étude : 3 devis allant de 5€ à 22€ le m2. Les écarts de prix s'expliquent en partie par la technique employée au regard de la sécurité, nacelle pour la plus chère, cannes télescopiques ou drone pour les moins chères.

- * mise aux normes de l'assainissement : installation d'une mini station d'épuration dans la cour du logement du bas : 10.550€ HT

- * rénovation énergétique : après un diagnostic et des préconisations établis par TE64, un dossier de demande de subvention a été constitué pour des travaux estimés à 33.000€ ttc. Des aides sont possibles par l'Etat, la Région et le Département (maximum possible 80%). En fonction des réponses (nous attendons encore celle du Département) des priorités seront données aux travaux à réaliser. Priorité haute, partiellement réalisée : isolation des combles + remplacement de la VMC et des chauffages électriques vétustes + traitement de l'humidité du logement du bas. Priorité basse : installation de poêles à bois.

Travaux de voirie : Le programme bisannuel des gros travaux de voirie 2023-2024, qui bénéficie des aides du Département, sera étudié cet automne par les services de la Maison des Communes et réalisé en 2024. Malgré tout, pour parer aux imprévus, nous avons inscrit une prévision de 30.000€ dans notre budget. Bien nous en a pris car tout récemment le pont sur l'Impasse du Moulin de LUSSON s'est bouché, provoquant une inondation du garage de la maison en contrebas. Avec l'accord de la DDTM des travaux de remplacement de ce pont trop petit (diamètre 400 et 500 par du 1250) ont pu être exécutés par la SARL LACOSTE-DAY sans étude préalable, dans le cadre d'une procédure d'urgence, avec un contrôle à posteriori des prescriptions données par écrit. (La DDTM nous connaît : nous avons déjà fait une déclaration conforme à la Loi sur l'Eau l'année dernière pour un pont situé en amont, sur cette même ARRIOU de BORDE)

Espaces publics : Pas de dépenses, mais des travaux qui restent à réaliser :

- * l'installation des barrières séparatives entre l'aire de jeux et le parking : le bénévolat communal sera de nouveau mobilisé

- * TE64 à qui nous louons la toiture pour les panneaux solaires doit terminer le branchement au réseau moyenne tension. Croyant pouvoir profiter de ces travaux et de la tranchée ainsi créée, nous avons demandé un devis à l'entreprise ETPM, pour enterrer un fourreau destiné à la téléphonie: 11.000€ ttc, décourageant ! Projet abandonné.

- La défense incendie : de ce programme aidé par l'Etat et démarré en 2021, il reste à réaliser 2 réserves

en containers souples, carrefour Route du Château d'eau et quartier CASTET. L'estimation avant appel d'offres, acquisitions foncières + honoraires + terrassements + clôtures se porte à 57.000€. Un document administratif (SCDECI), validé par le SDIS, le Syndicat des Eaux et la DDTM est en cours d'élaboration. Il analyse les carences de la protection incendie de notre commune en fonction des capacités de l'existant rapportées aux besoins déterminés par le Règlement départemental de Défense Incendie. Dit plus simplement, l'objectif à atteindre sera de mettre chaque bâtiment à moins de 400 mètres d'un poteau incendie. Les solutions seront décrites, cartographiées et planifiées. Tout projet à venir dépendra de la capacité de la Commune à répondre aux exigences de la défense incendie.

Sans lien avec le budget communal, quelques informations sur les réseaux de téléphonie :

- le déploiement du réseau fibre peine à se mettre en place dans notre secteur tandis que des malfaçons sur les zones déjà desservies apparaissent et accaparent les entreprises. Dans une réunion à SOUMOULOU, le directeur de TDH64 a inscrit les communes de MONASSUT, GERDEREST et LUSSAGNET-LUSSON pour novembre 2023.
- le réseau mobile : l'installation de 3 nouvelles antennes sur MONASSUT, COSLEDAA et LANNECAUBE viendront solutionner par leur couverture les zones blanches de notre commune. Les contrats signés entre le Département et les opérateurs imposent une mise en service pour fin février 2024.

Nous approchons du 14 juillet et du repas communal, organisé par le Comité des Fêtes. Nous remercions vivement les bénévoles pour leur dévouement. C'est un moment important dans la vie de notre village et une occasion qu'il ne faut pas rater.

Dans l'attente de se retrouver, je vous souhaite bonne lecture.

Michel LABORDE

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie : Mercredi de 14h à 17h

Déchèterie : Mercredi et Samedi de 10h à 13h – [nouveaux horaires !](#)

@: mairie.lussagnet-lusson@orange.fr

Les nouveaux arrivants peuvent se signaler en mairie où ils seront accueillis tous les mercredis après-midi.

Conseil Municipal

Le 25 mai 2020, le Conseil Municipal a élu : **Michel LABORDE Maire, Arnaud BRIÈRE Premier Adjoint, Pascal KHOLLER Deuxième Adjoint, Yves LEUGÉ Troisième Adjoint.** Font aussi partie du Conseil Municipal : **Janine BERT, Marc ETECHEVERRY, Christophe LACOSTE, Patrick LEGAGNOA, Marie-Line PÉBOSCQ, Laurent TOUYA, Antoine VERDEJO.**

Renseignements pratiques

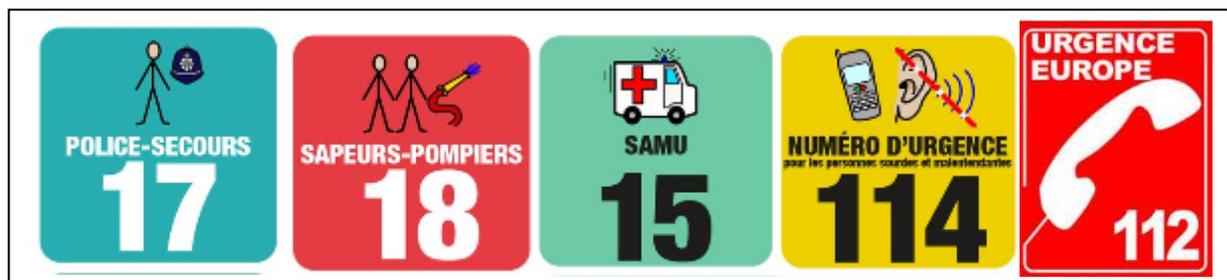
DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ VOUS AUX PREMIERS SECOURS

Il y a des gestes qui sauvent

 **APPELER**  **MASSER**  **DEFIBRILLER**  **STOPPER UNE HEMORRAGIE**



Défibrillateur
Il existe un défibrillateur placé à l'entrée de la Mairie. Le mode d'emploi est dessus.



Conditions de location de la salle des fêtes

La nouvelle salle des fêtes est proposée à la location selon trois options.

Option 1 (salle des fêtes seule). Habitants de la commune : pour les premières 24 heures, 130 € ; la journée supplémentaire, 10 €. Autres personnes : pour les premières 24 heures, 400 € ; la journée supplémentaire, 10 €.

Option 2 (salle des fêtes + sonorisation). Mêmes tarifs que l'option 1 plus un forfait fixe de 50 €.

Option 3 (salle des fêtes + sonorisation + vidéo). Mêmes tarifs que l'option 1 plus un forfait fixe de 100€

L'association des 3L

Créée en 1997 cette **association des 3L** (Lussagnet-Lusson Loisirs) a pour objectifs de se charger de l'organisation des fêtes et repas du village. Le président est **Alexandre TRUPTIL**. Il y a actuellement des membres, qui volontairement, par plaisir, donnent de leur temps bénévolement pour le village. **Alors les 3L nous attendent encore plus nombreux à chaque fête. Et le bénévolat sera toujours bien accueilli.**

Projet participatif - Ciné Garlin

L'association Ciné Garlin (qui gère le cinéma Le Family à Garlin) a proposé à plusieurs villages, dont Lussagnet-Lusson, un projet participatif pour faire un court métrage (5-7 minutes) sur leur commune.

Le film a été réalisé et sera présenté le 14 juillet dans la salle des fêtes : Lussagnet-Lusson, les mémoires d'une vie.

Par ailleurs le programme du cinéma Le Family, est disponible de façon hebdomadaire par mail ou sous format papier, programme mensuel, directement à la Mairie.

Les entreprises d'ici

Savez-vous qu'il existe plusieurs entreprises dont le siège social est dans le village ? En voici quelques-unes...

Sarl Courthèze – Vente directe produits porc fermier - Christophe et Béatrice LACOSTE

M.R – Couture création et retouche - Marina REBEILLEAU

Jobredeau Didier - Création artistique relevant des arts plastiques – Didier JOBREDEAU

Atelier Féérique – Création artistiques en mosaïque - Frédérique MICHAUD

Il y en a certainement d'autres, si vous souhaitez vous faire connaître, faites-nous signe.

Les zones d'accélération des EnR

Une loi du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable (EnR), concerne particulièrement les communes. Sous 6 mois, la nôtre, comme les 35 000 de France, identifiera des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEEnR).

Après concertation du public et réflexion avec l'établissement de coopération intercommunale (pour nous, la Communauté de communes du Nord-Est Béarn), une cartographie pourra localiser ces aires et ceci pour chaque mode de production énergétique. Bien évidemment, ce zonage devra se soucier de son « acceptabilité sociétale » et respecter la protection de l'environnement, des paysages et du patrimoine.

C'est ensuite, un Comité Régional de l'Énergie qui rendra, in fine, son avis ; officialisant ces zones privilégiées et permettant alors, le cas échéant, de mettre en place des zones d'exclusion des EnR dans les documents d'urbanisme. Ces ZAEEnR seront renouvelées tous les 5 ans.

Calendrier 2023

Vendredi 14 juillet midi : repas du village et présentation du film réalisé avec l'aide de Ciné Garlin.

Samedi 1 octobre et dimanche 2 octobre : fête du village

Samedi 11 novembre : commémoration de l'Armistice

Activités locales

Activités ponctuelles du **Club du 3^{ème} âge** Toustem Hardits. **Contact Yves LEUGÉ.**

Marche dans la campagne le mercredi matin et le dimanche matin. **Contact Denise LABORDE.**

Gymnastique à la salle des fêtes tous les lundis et jeudis à 18h30. **Contact Christine VERDEJO.**

Des « **concerts à la maison** » sont ponctuellement organisés. **Contact Pascal KHOLLER et Frédérique MICHAUD.**

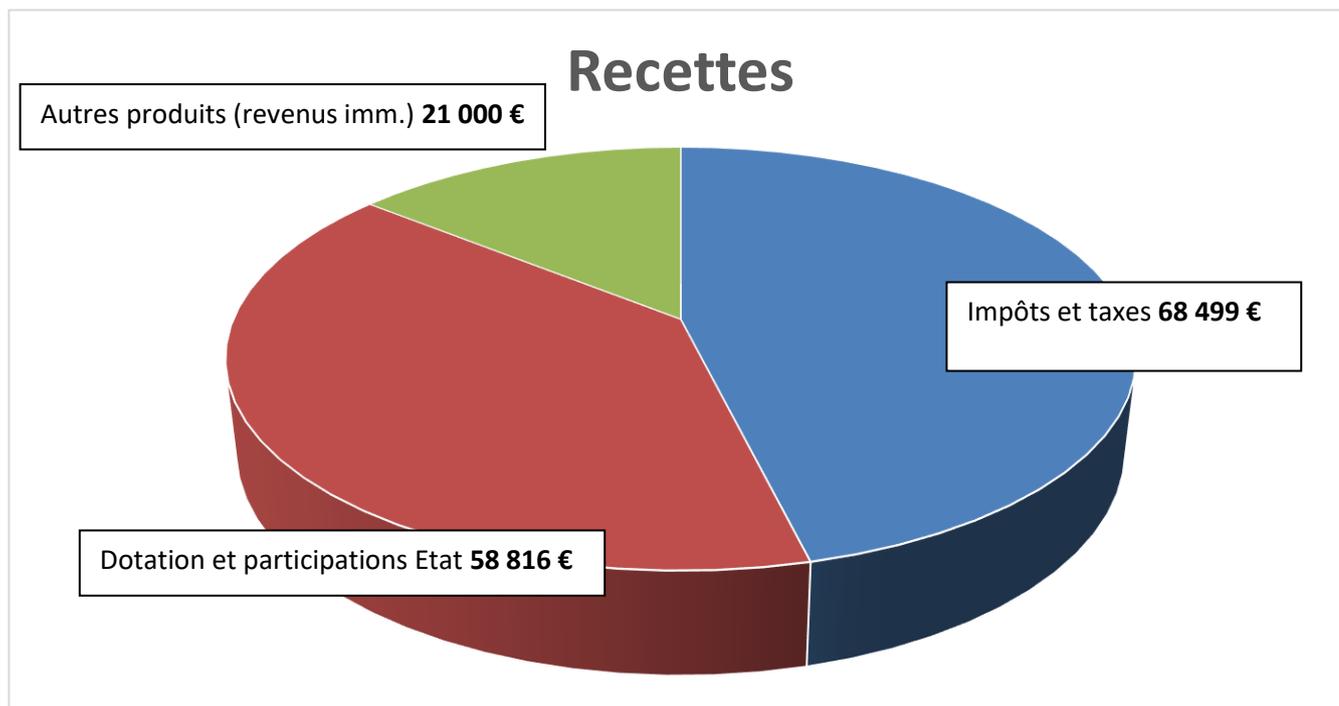
Etat civil

Mariages : Elodie LEGAGNOA & Leroleï SCHREINER

Naissance : /

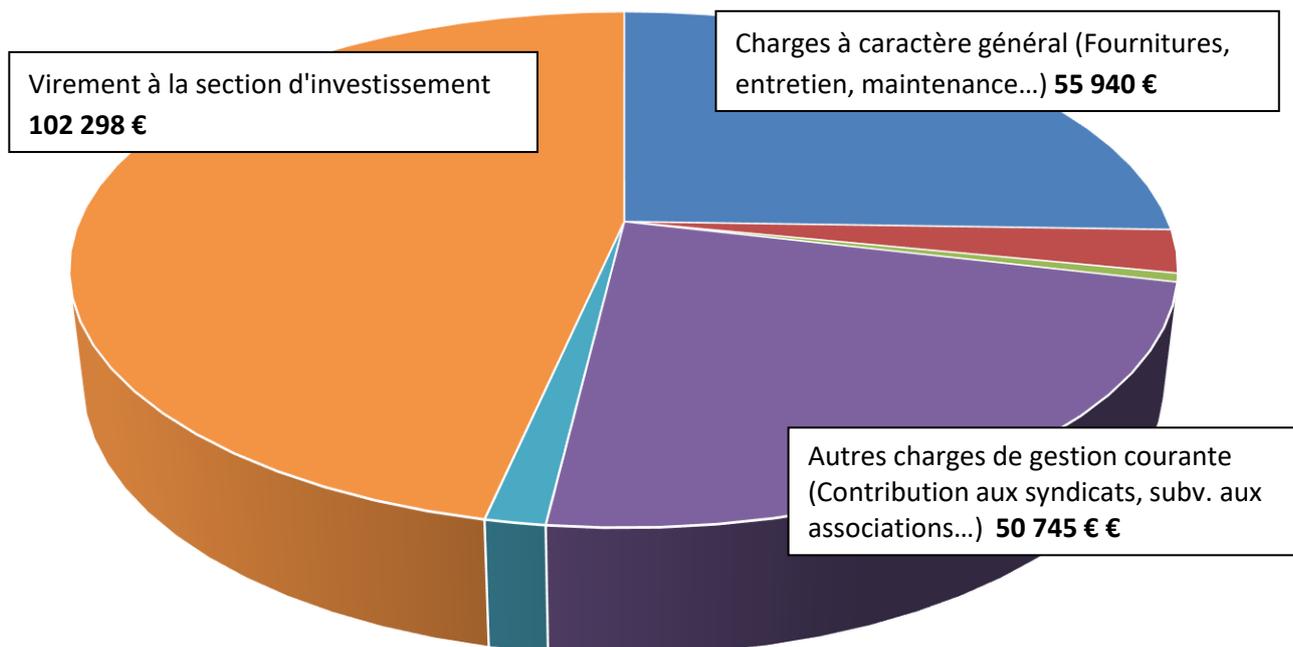
Décès : Louise GAYET ; Alain DESCUSSE ; Germaine SALAMAGNOU

Budget de fonctionnement 2023



RECETTES	
Produits des services, domaines et ventes	431,00 €
Impôts et taxes (Impôts locaux, droits de mutation...)	68 499,00 €
Dotations et participations (Dot. Globale de Fonct, Dot. Solidarité Rurale...)	58 816,00 €
Autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles)	21 000,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	71 290,41 €
Total recettes	220 036,41 €

DEPENSES



DÉPENSES	
Charges à caractère général (Fournitures, entretien, maintenance...)	55 940,41 €
Charges de personnel et frais assimilés	5 912,00 €
Atténuations de produits (Attribution de compensation de la CCNEB)	1 881,00 €
Autres charges de gestion courante (Contribution aux syndicats, subv. aux associations...)	50 745,00 €
Charges financières (Intérêts de la dette)	3 260,00 €
Virement à la section d'investissement	102 298,00 €
Total dépenses	220 036,41 €

2022 – 2023 Actualités du village en photos



14 Juillet 2022 : Un hommage bienvenu aux cuistots



Août 2022 : Un Pont Neuf pour l'Arriu de Bordes



Aout 2022 : 5 gabions préservent la halle de l'intrusion des autos.



Sept 2022 : Des portions de voiries remises à neuf.



Oct 2022 : Des jeux en bois s'invitent aux fêtes

Janvier 2023 88 panneaux photovoltaïques couvrent désormais le toit de la nouvelle halle



Avril 2023 : Formation sur les gestes qui sauvent



Avril 2023 : Arrêté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Les principaux votes du Conseil Municipal (CM)

6 septembre 2022 : Vu l'interdiction d'employer désormais des produits phytosanitaires dans les cimetières, le CM décide de l'engazonnement de ceux-ci.

25 octobre 2022 : Le CM décide de réactiver une cérémonie au Monument aux Morts pour le 11 novembre. À cette occasion, les noms de deux morts pour la France de la commune seront gravés (Guerre de Crimée et guerre Franco-prussienne de 1870).

29 novembre 2022 : Le CM adopte le principe d'un colis pour les « anciens » âgés de 75 ans révolus.

3 janvier 2023 : Le CM approuve les travaux de rénovation énergétique des logements de l'ancienne école et sollicite, à cette fin, les subventions les plus élevées possibles (80 %).

31 janvier 2023 : Le CM retient la nécessité de travaux de réparation des toitures et zingueries de l'ancienne école et son préau.

14 mars 2023 : Une séance gratuite de sensibilisation aux « Gestes qui sauvent » sera organisée le 1^{er} avril.

12 avril 2023 : Le budget est voté (voir par ailleurs). 241 525,12€ en investissement et 220 036,41€ en fonctionnement. Il décide d'allouer une aide financière de 300€ à la Turquie, victime d'un récent tremblement de terre particulièrement dévastateur. Les taux des taxes locales demeurent inchangés. Foncier Bâti 22,85% (part communale 9,38%), Foncier Non Bâti 53,61%, Taxe d'Habitation pour les résidences secondaires 10,43%. Remarque : depuis 2021, le taux de FB voté par les communes est composé de leur taux historique augmenté de la part départementale, compensation de la suppression imposée de la TH.

16 mai 2023 : Le CM demande l'enfouissement du réseau électrique dans la partie qui desservira les panneaux photovoltaïques de la Halle.

Le CM approuve le principe de faire réaliser gratuitement par un amateur d'héraldique les armoiries de la commune.

Arrêté du 3 avril 2023 portant reconnaissance de catastrophe naturelle

On se souvient, à l'été 2022, de l'épisode de sécheresse qui a frappé notre région. L'intensité du phénomène a provoqué le « retrait-gonflement » des sols argileux (en hiver, les sols ont tendance à gonfler avec l'humidité ; puis, dès que l'été arrive, ils se rétractent sous l'effet du manque de pluie et de l'augmentation de la chaleur) et a occasionné des désordres sur plusieurs bâtiments de la commune. La municipalité a donc constitué un dossier et sollicité la reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture. Le journal officiel du 3 mai vient de publier l'arrêté interministériel du 3 avril portant reconnaissance de cet état.

Concours Photo

Chaque année, en juin, un concours photo est organisé, avec un lot à gagner pour chacune des photos.

Règlement général : deux photos sont éditées et elles concernent quelque chose de caractéristique du village et donc accessible à tous.

Si vous devinez ce que c'est, adressez-vous à Gilbert FERREIRINHO (06 34 22 93 11) ou Frédérique MICHAUD (06 30 48 21 33)

Photo 1



Photo 2



Concours photo

A vous de trouver où ces deux photos ont été prises ... Un indice : c'est sur le bord d'une route du village.

Un lot à gagner. Deux gagnants maximum.

Pour chaque première personne qui trouve où a été prise une des photos un lot lui sera offert.

Objet de décoration, fabriqué au village, avec soin.

Mosaïque, fusing, article de couture ... ou autre ...

Les heureux gagnants de l'an passé (exceptionnellement il y en a eu 4 !) : Marc Etcheverry, Serge Bayle, Marcella Silva, Damien Touya.

Un exemple des cadeaux réalisés : numéros de porte, bouteille plate fondue et servant de plat apéritif.



VOS PASSIONS et VOUS

Quelle sont tes passions ? Des passions ?

J'en ai plein ! Il y a quelques années j'ai fait un travail personnel qui m'a amené à comprendre beaucoup de choses sur les

comportements humains, et les peurs qui, souvent, formatent nos vies. Les th (développement personnel ...) permettent de mieux se connaître, de comprendre les mécanismes qui nous poussent à reproduire des schémas, et donc nous aident à en sortir... On n'imagine pas tout ce qui nous formate et dont on peut se libérer, pour être plus heureux. Aujourd'hui je mets cette expérience à disposition de mes amis, de ceux qui m'entourent, et aussi dans mon travail (au CROUS) où je rencontre beaucoup d'étudiants de tous pays.

J'aime transmettre tout ce que j'ai appris, et voir que cela aide les autres autant que cela m'a aidé.

Quand je vois un jeune, qui retrouve son énergie après un échange avec moi, cela me rend heureuse.

Je m'enrichis de ces échanges et je reçois autant que je donne. J'apprends tous les jours, c'est pour cela que pour moi vieillir, cela ne me fait pas peur.

Notre monde est entouré d'énergie, celle de chacun d'entre nous, celle de notre environnement, celle de la nature. J'ai une sensibilité particulière à l'énergie. Plusieurs fois on m'avait dit que j'avais un don, mais ce n'est que récemment que j'ai eu suffisamment confiance en moi pour réellement le pratiquer.

Enfin, j'aime créer, relooker des objets, donner une autre vie, mettre une âme, une atmosphère, une belle énergie dans les lieux qui m'entourent, ou pour un événement particulier.

Et pour finir, j'ai une vieille passion : la pala. Tous les mercredis je vais jouer à Monassut.

Là j'y mets toute mon énergie ! J'adore !

Et si on choisissait un.e habitant.e de la commune pour lui poser quelques questions sur ses passions ? Cette fois c'est Ginou LEGAGNOA qui a eu la gentillesse de nous répondre.

Vous avez des passions, parlez-nous en !



L'histoire de Gilbert

Nous sommes violemment attaqués, une nouvelle fois.

Mais par qui ? Nous ne le savons toujours pas.

Ma ville et ses résidents sont bombardés à plusieurs reprises, sans interruption, pendant presque une heure à chaque fois, depuis l'aube. Les habitants ne comprennent pas ce qui se soumet à leurs tranquillité. La terreur et la panique envahissent les lieux et les regards des malheureux, sortis de leurs confort, plus ou moins grands. Leurs détresses couvrent les environs à la recherche d'un abri sûr et approprié, tout en évitant les débris de pierres, des corps et autres, difficiles à identifier. Seuls les obus trouvent leurs cibles. Moi-même, je ne me décide pas à bouger, face à ces images catastrophiques. C'est mon pote qui me fait réagir en me claquant la nuque. Il me tire par le bras dans un sens, puis dans un autre, tout en hurlant des mots que je ne comprends pas, quand je les entends. Je conviens de le suivre instinctivement mais confiant.

Heureusement, il réussit à nous éloigner des points d'impacts, principalement concentrés au centre de la ville. Nous courons si longtemps, si vite, que j'en ai le souffle limité, mélangé à la poussière, ça ne peut pas m'aider. Éloignés des points d'impact destructeurs, nous nous réfugions soulagés dans une des caves d'un bâtiment que je connais que trop bien, puisque j'y ai grandi.

Plus de lumière, plus de bruit, mais remplacés par des odeurs d'essences, d'urines, d'excréments et autres, que j'ai du mal à reconnaître. Assis dans un coin de mur sombre à l'abri mais pas totalement rassurés, nous nous regardons inquiets tout en essayant de réguler notre respiration.

A-t-il conscience de ce qu'il se passe, au moins ?

Qui, comme Gilbert FERREIRINHO, voudrait nous faire partager son goût pour l'écriture ? Qui voudrait poursuivre ce début d'histoire ?

Idée de sortie Le Musée gallo-romain - Claracq

Les collections du Musée gallo-romain ont été globalement constituées entre 1959 et 2005, au gré des campagnes de fouilles archéologiques successives menées sur le site de la villa antique de Lalonquette.

La villa fut occupée pendant plus de cinq siècles, du début de notre ère au Ve siècle après J.-C. L'ampleur des vestiges découverts, correspondant essentiellement à la partie résidentielle de l'ensemble (pars urbana), témoigne de l'existence d'un établissement d'importance dont la superficie totale, d'après les derniers travaux archéologiques, approchait vraisemblablement les 2 hectares.

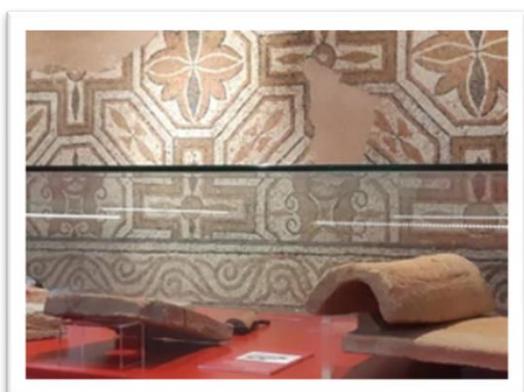
Les fouilles archéologiques ont livré les vestiges d'une somptueuse et prestigieuse demeure. Trésor monétaire, bijoux, céramiques, enduits peints sont, entre autres, tour à tour présentés au Musée gallo-romain.

Les amateurs de mosaïques pourront également admirer l'ensemble des pavements découverts sur le site et aujourd'hui restaurés.

L'équipe pédagogique du musée propose des visites ludiques et adaptées durant la période scolaire pour les classes et pendant les vacances pour les familles et les centres de loisirs. Munis d'un petit livret-jeu, les enfants accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents, découvrent l'histoire de la villa de Lalonquette d'une façon originale.

En se rendant au musée gallo-romain, les enfants découvrent le mode de vie des habitants de la villa de manière ludique et pédagogique.

[Le musée | claracq-lalonquette \(musee-claracq.com\)](http://musee-claracq.com)



Musée gallo-romain de Claracq

L'eau autrefois

Publicité Calor début XXème

Quelques questions à Yves Leugé, sur l'utilisation de l'eau autrefois.

Autrefois on utilisait l'eau soit des rivières, soit des sources.

Il y avait en général une fontaine par foyer, par maison.

A cette époque on partageait l'eau qui était une ressource rare et précieuse.

Entre les deux guerres les puisatiers (c'était un métier) ont commencé à faire des puits. Au village ils sont conçus en galets, maçonnés avec de la chaux, et font 6m à 12m de profondeur. Les sourciers aidaient à trouver le filon d'eau.

Au village il y a deux puits qui appartiennent à la commune : un à Lusson (à côté du calvaire sur la D211), et un à Lussagnet (au pied de l'ancienne école).

L'eau servait pour :

- **Boire.** Elle était potable en ce temps-là. On la buvait aux fontaines (l'eau de source) ou directement à la rivière. Cette eau était aussi utilisée pour le bétail. Il fallait faire très attention à ce que les vaches ne polluent pas, avec leurs pattes, cette eau précieuse pour tous.
- **Pêcher, alimenter les moulins, faire la cuisine.** On trouvait alors dans le Léés, du gardon, de la truite, du cabot (comme un brochet), et même des écrevisses.
- **se laver.** On chauffait l'eau dans la cheminée. Et en général on faisait une toilette rapide... On ne prenait pas de douche ou de bain... Il n'y en avait pas.
- **laver le linge.** Les femmes partaient en groupe à la rivière. Le linge était mis dans des brouettes et elles le battaient avec des battoirs, et du savon de Marseille ou de la cendre. Elles allaient là où le canal qui alimentait le moulin permettait d'avoir une retenue d'eau calme et à la bonne hauteur. C'était dur, mais c'était aussi un temps de partage ensemble. On ne lavait pas son linge tous les jours ...

Puis il y a eu les lavoirs : il y en avait un chez Michel Laborde, et un chez Michel Gaudin. Et plus tard, quand l'eau est arrivée dans chaque maison, il y avait des bacs extérieurs dans chaque foyer. Cela est devenu individuel. Et enfin la machine à laver est arrivée.



Caisse à laver et battoir



Petite baignoire pour enfant, utilisée pour un autre usage



Puits Lusson



Puits Lussagnet



Ancien bidet

Le geste écologique – Les oyas

Les OYAS, une alternative économique et écologique pour votre potager ou vos plantes d'intérieur. Qu'est-ce qu'un Oya ou Olla ? C'est un pot en terre cuite que l'on enterre près des plantes et que l'on remplit d'eau. L'eau se libérera par capillarité dans votre terre et les plantes auront l'eau nécessaire à leur développement. Système d'irrigation ancestral utilisé par les romains, la Chine, l'Amérique latine, cette technique à depuis longtemps fait ses preuves.

Utiliser les Oyas vous permettra d'éviter les pertes d'eau par évaporation lors de l'arrosage en surface, de ne pas mouiller les feuilles de vos plantes et de forcer la plante à faire des racines plus profondes ce qui la rendra plus robuste.

Le matériel nécessaire pour fabriquer un oya :

- 1 pot en terre cuite non émaillé, pour laisser passer l'eau...
- 1 soucoupe en terre cuite ou une assiette adaptée au pot
- 1 bouchon en liège de récupération
- 1 cutter
- 1 pelle

Adaptez la taille de votre pot en fonction de la taille de vos plantes

Bouchez le trou d'évacuation du pot à l'aide du bouchon en liège.

Choisissez l'emplacement de celui-ci.

Creusez un trou de la taille de votre pot tout en le laissant dépasser de quelques centimètres.

Veillez à ce que la terre soit bien au contact du pot, pour que l'eau puisse se libérer en fonction des besoins de la plante.

Remplissez votre pot d'eau et placez la coupelle ou assiette au-dessus pour le refermer.

Surveillez de temps en temps le niveau d'eau et remplir si nécessaire.



autour de l'eau

P	P	N	A	Q	U	E	D	U	C	R	S	J	F
S	R	B	A	R	R	A	G	E	M	U	O	C	O
C	V	R	D	L	É	O	O	W	O	I	U	E	C
H	W	J	T	A	T	I	D	D	U	S	R	W	A
Q	T	Q	R	V	A	W	E	X	L	S	C	U	S
F	O	F	I	O	N	P	L	U	I	E	E	A	C
I	R	O	V	I	G	G	N	C	N	A	P	A	A
P	E	N	I	R	L	T	X	Q	H	U	D	N	D
F	N	T	É	I	I	O	E	P	U	I	T	S	E
M	T	A	R	F	H	O	F	L	E	U	V	E	Z
P	M	I	E	Q	M	C	E	Z	Z	X	X	R	K
R	R	N	L	Q	I	É	P	Z	N	O	Z	S	R
C	N	E	A	F	W	A	I	R	O	H	X	U	J
G	A	K	C	P	U	N	Y	C	H	Q	H	V	H

aqueduc	barrage
cascade	fleuve
fontaine	lac
lavoir	moulin
océan	pluie
puits	rivière
ruisseau	source
torrent	étang

Quelques mots de Béarnais – Parlam bearnés

« Auratye d'òu mati hé bira lou mouli » : Orage du matin fait tourner le moulin

« Arcenciel daban, tour no ten aôu cams » : Arc en ciel devant (sud-est) retourne au champ

« Arcenciel darrè, tour no ten d'esta bouê » : Arc en ciel derrière (nord-ouest) reviens de garder les vaches

Le coin recette – Aujourd'hui celle de William

Gougères bourguignonne, voilà une recette que j'affectionne tout particulièrement car elle me rappelle mon enfance en bourgogne, souvent préparé le dimanche pour l'apéritif...avec un très bon vin blanc de bourgogne naturellement !

150 gr de comté râpé	80 gr de beurre
150gr de farine	25 cl d'eau
4 œufs	1/2 cuillère à café de sel
noix de muscade	poivre blanc

Dans une casserole, faites chauffer l'eau avec le beurre et le sel.

Dès que celle-ci est fondue, retirez la casserole du feu.

Jetez-y la farine en une seule fois.

Mélangez avec une cuillère en bois et reportez sur le feu.

Remuez énergiquement jusqu'à que la pâte n'adhère plus à la casserole.

Hors du feu, ajoutez les œufs un à un, en battant énergiquement la pâte toujours avec la cuillère en bois.

Ajoutez le comté râpé et la muscade et poivre blanc. (moi, je mets encore plus de comté)

Sur une plaque allant au four découper une feuille de papier sulfurisé, ensuite à l'aide de deux petites cuillères faites de petits tas de la préparation pas trop rapprochés car elles vont gonflés.

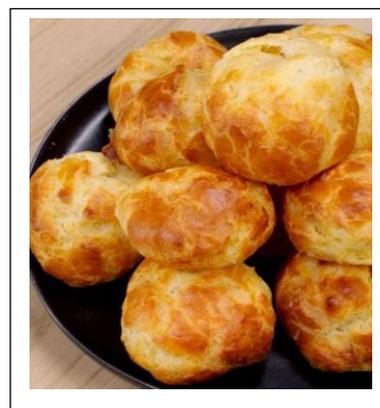
Une fois terminé, vous pouvez parsemer à nouveau les gougères de comté râpé.

Faite cuire à four chaud (180°) pendant 20 minutes vérifier : elles doivent être bien dorés

Vous pouvez servir les gougères pour un apéritif, ou le soir avec une salade verte... c'est un délice !

Vous pouvez aussi varier les fromages

Bon apéritif !



TRUCS et ASTUCES Le marc de café

Le marc de café est de plus en plus utilisé comme **engrais naturel au jardin**. En plus de nourrir les plantes au moment de la plantation, au début du printemps il s'utilise également dans le compost où il joue un rôle d'activateur.

Il sert également à **repousser les insectes** qui voudraient nuire au jardin et au potager (pucerons, escargots, fourmis...)

Il **repousse même les moustiques**, si on le brûle, quand il est bien sec, comme de l'encens.

Il sert aussi à **éliminer les mauvaises odeurs**, que ce soit en vous lavant les mains avec, ou en en mettant dans une coupelle dans votre frigidaire.

Enfin, il permet de **nettoyer la vaisselle**, si l'on est à court de produit vaisselle ou que l'on campe.

Pour la **lecture de l'avenir** ...nous ne vous garantissons pas les résultats.



L'apiculture au cœur du Grand Vic-Bilh
Créée en 2018, l'association « Abeilles et Territoires » est composée d'apiculteurs amateurs, semi-professionnels ou professionnels en devenir.

Cette association a eu un projet fou : celui de créer une miellerie au cœur du Grand Vic-Bilh. Miellerie, qui se veut collective pour faciliter l'implantation d'apiculteurs sur notre territoire. Qui dit plus d'apiculteurs dit plus d'abeilles, ce qui favorisera la biodiversité. Un cercle vertueux en quelque sorte !

Disposer d'un tel espace partagé permettra aux apiculteurs amateurs, semi-professionnels ou professionnels en devenir, d'extraire le miel dans un environnement respectant les normes d'hygiène. Et bien évidemment, la mutualisation évitera d'investir individuellement dans des équipements et aménagements qui s'avèrent onéreux.



Au-delà des aspects pratiques, techniques et financiers, ce sont également des valeurs de partage, de transmission et d'entraide qui sont au cœur de ce projet. Le démarrage des travaux est prévu à Samsons-Lion, pour fin 2023 pour permettre de réaliser les premières extractions dans la miellerie collective au printemps 2024.

Pour ceux qui veulent soutenir ce projet, une cagnotte participative a été mise en place.

[Miellerie Collective du Grand Vic-Bilh \(miimosa.com\)](https://www.miimosa.com)

Contacts : Jean-Michel BARBE

Une pensée pour Germaine

Ce bulletin communal existe depuis novembre 2015. Germaine SALAMAGNOU a été l'une des deux chevilles ouvrières depuis sa création. Son dynamisme, sa joie, son humour, ses connaissances générales et du village, en particulier, ont permis de réaliser les 10 premiers numéros sur Lussagnet-Lusson d'hier et d'aujourd'hui. Nous avons tous une pensée émue pour elle.

Rédaction *Pour les prochains numéros, si vous voulez participer, nous raconter des anecdotes, ou nous faire passer vos photos, contactez la Coordination.*

Coordination : William BELLEW (qui vient de nous rejoindre), Gilbert FERREIRINHO, Frédérique MICHAUD, et Marina REBEILLEAU (qui vient de nous rejoindre)

Credit photos : William BELLEW, Annabelle FERREIRINHO, Frédérique MICHAUD

Merci à tous ceux qui par leurs souvenirs, leurs anecdotes, leurs échanges, ont participé à l'écriture de ce journal.